

LE PUY SAINTE REPARADE

**RÉAMÉNAGEMENT
DU QUARTIER
DES ÉCOLES**



**PROPOSITIONS DES ÉLUS
D'OPPOSITION**

ENSEMBLE POUR LE PUY

QUI SOMMES-NOUS ?



**FABIEN
ANDRAUD**

CONSEILLER
MUNICIPAL



**FRÉDÉRIQUE
REYNAUD**

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



**ANNABELLE
IBGHI**

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE



**Les travaux des
écoles doivent
préparer le Puy-
Sainte-
Réparade pour
les 50
prochaines
années...**

EPLP !



SOMMAIRE

Réaménagement du quartier des écoles /
Commune du Puy Sainte Réparate / avril 21.

03

QUEL PROJET POUR L'ÉCOLE ?

Les travaux prévus par la municipalité, ses projets concernant l'entrée des écoles, le travail des élus de l'opposition

04

L'ENFANCE AU PUY SAINTE RÉPARADE

Quelques chiffres clés dans notre commune pour comprendre les enjeux autour de l'enfance

05

NOTRE ANALYSE

3 axes majeurs guident notre analyse

La sécurité, l'écologie et le bien-être des enfants.

06

RÉAMÉNAGEONS NOTRE ÉCOLE

Les points principaux de notre projet, accompagnés d'un plan d'ensemble.

Zoom école maternelle
Zoom école primaire

10

PLUS DE SÉCURITÉ PLUS D'ÉCOLOGIE

Parce que la sécurité et l'écologie doit faire l'objet de toute notre attention dans la commune.

12

PLUS DE BIEN- ÊTRE POUR NOS ENFANTS

Parce que l'école est au centre de la vie des enfants et de leurs parents dans une commune..



QUEL PROJET MUNICIPAL POUR LE QUARTIER DES ÉCOLES ?

Nous sommes conseillers municipaux, élus de l'opposition depuis 2020 et habitants au Puy-Sainte-Réparate. Nous faisons partie du groupe Ensemble Pour Le Puy. Particulièrement attentifs à l'avenir de notre commune et celui de nos enfants, nous nous penchons sur tous les dossiers en cours pour apporter nos idées et faire valoir plusieurs points de vue.

Selon le Plan Local d'Urbanisme (PLU), la municipalité a prévu des travaux de grande envergure dans la zone de la coopérative vinicole, c'est-à-dire la construction de logements et l'aménagement de la voirie.

En effet, les travaux comprennent :

- **Travaux de la cave coopérative vinicole (à partir de 2022 ou 2023). Après une consultation d'une année auprès des entreprises du bâtiment, le cahier des charges prévoit la destruction des entrepôts à l'abandon et la construction de logements, avec un réaménagement de toute la zone urbaine proche de l'école maternelle.**
- **Travaux des anciens hangars contigus à l'école maternelle (horizon 2023/2025...). Après 18 mois d'évaluation, si le projet peut se faire financièrement, les bâtiments accueilleront un cinéma de 120 places et un théâtre de 236 places. Des travaux au toit du gymnase et la requalification du dojo sont programmés.**

Pendant toute la durée des travaux, la municipalité se trouvera dans une double urgence :

- **Déplacer l'entrée de l'école maternelle pour des raisons de sécurité évidentes liées au chantier et au va-et-vient des camions.**
- **Prévoir un parking pour le stationnement des parents, le stationnement autour de la coopérative ne sera plus possible.**

La municipalité est donc en train d'envisager de créer une entrée unique des deux écoles du côté du boulevard de la coopérative, en utilisant le terrain de l'ancien centre de loisirs, qui sera détruit. Ainsi, l'entrée unique serait éloignée des travaux du boulevard des écoles, les parents stationneraient dans les alentours. La municipalité veut inclure cet aménagement de l'entrée de l'école dans un projet global, pour relier le collège au quartier sportif du gymnase du Cossec par une nouvelle voie en mode doux et par extension un aménagement vers le nouveau quartier des Grandes Terres. Nous nous félicitons que nos propositions de piste cyclable soient reprises par la municipalité.

C'est pourquoi, la municipalité a réalisé une consultation des élus, des associations de parents d'élèves, des directeurs des écoles et souhaite dans l'avenir tenir une réunion publique, dès que possible.

L'ENFANCE AU PUY SAINTE REPARADE

Actuellement, 516 élèves fréquentent le groupe scolaire (maternelle & primaire) du Puy-Sainte-Réparade. Le groupe scolaire a été construit en deux temps, la maternelle d'abord en 1958, puis la primaire en 1971. Notre groupe scolaire risque de ne pas supporter l'accroissement rapide (+ de 7500 habitants en 2030) de la population du Puy-Sainte-Réparade et souffre de défauts importants en terme d'isolation, d'organisation de la circulation des vélos et piétons et du manque de stationnement aux alentours.

Habitants du Puy-Sainte-Réparade :

1960	1970	1980	1990	2000	2010	2020	2030
2 560	2 859	3 070	4 141	4 813	5 299	5 900	7 500

Le PLU, prévoit que la population du village soit de 7500 habitants d'ici 2030....

Dimensionné pour un village qui connaissait moins de 3000 habitants, le groupe scolaire est vieillissant, peu écologique et ne permet probablement plus d'absorber le flux des nombreux élèves qui arriveront sur la commune dans les prochaines années...

QUELQUES CHIFFRES :

- 62 enfants inscrits en crèche.
- 178 enfants en maternelle.
- 338 élèves en primaire
 - 298 enfants à l'école primaire,
 - 40 enfants à l'école de St Canadet.
- 60 enfants étaient inscrits à ALSH durant les vacances de la Toussaint 2020 (société ODEL).
- 530 élèves au collège.

NOTRE ANALYSE

Le projet du quartier des écoles est l'occasion de préparer le futur de notre village. Les élus d'Ensemble Pour Le Puy tiennent à souligner deux problèmes importants.

- **L'insuffisance actuelle de l'offre de stationnement amenant à un stationnement sauvage. A proximité des groupes scolaires, notamment du côté de l'école maternelle de nombreuses voitures se garent derrière les entrepôts, ces places seront définitivement supprimées. Pendant les travaux, le stationnement sur le parvis de la coopérative sera impossible.**
- **Actuellement, il y a une insuffisance des infrastructures de déplacement en mode doux. Les enfants sont donc en insécurité s'ils souhaitent se déplacer à pieds ou à vélo, d'où une inquiétude légitime des parents, qui préfèrent prendre leur véhicule.**

Du côté de l'école primaire, le parvis piéton pour la sortie des élèves est assez petit, une circulation à vitesse lente s'établit le long de l'avenue des anciens combattants qui est à sens unique afin de récupérer les enfants sans avoir à se garer. Un stationnement anarchique s'est développé dans le lotissement du clos des platanes, parfois sur les trottoirs, stationnement sur et autour du petit rond-point.

De plus, les trottoirs sont trop étroits le long de l'avenue des anciens combattants. Chaque matin et en fin des cours, les croisements sont incessants entre les véhicules et les piétons dans une sécurité toute relative. La piste cyclable du collège s'interrompt en face de la roubine, les vélos traversant un carrefour où les automobilistes ne respectent pas toujours le code de la route. L'étalement urbain incite les parents à privilégier le déplacement en voiture. L'incivisme est assez fréquent.

Pour préparer nos propositions, nous avons rencontré les acteurs de l'école, parents et enseignants ; nous avons étudié et analysé la situation de la zone urbaine, pour proposer aux habitants du Puy-Sainte-Réparate un nouveau quartier des écoles.

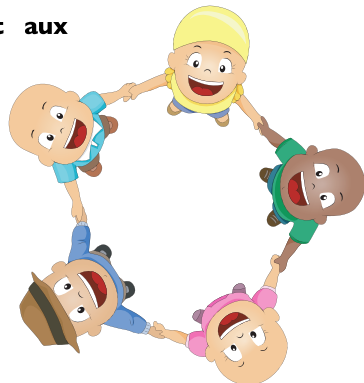
3 AXES GUIDENT NOTRE RÉFLEXION

- **Sécurité**
- **Ecologie**
- **Bien-être des enfants**

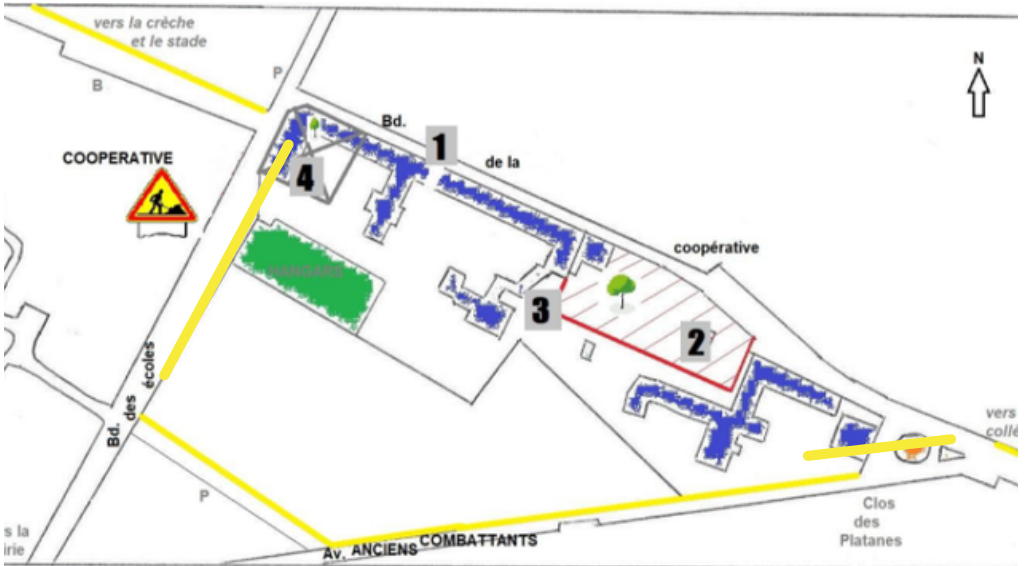
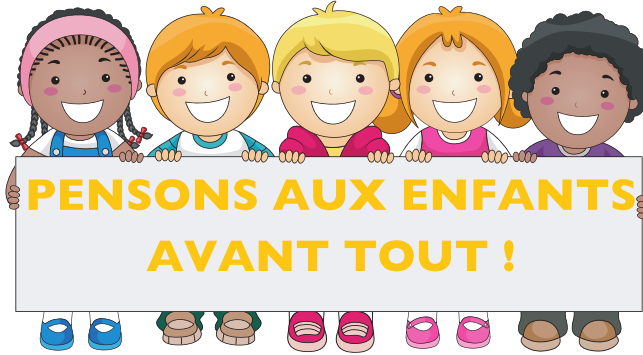
RÉAMÉNAGEONS NOTRE ÉCOLE

POINTS PRINCIPAUX

- ✓ **Agrandir la cantine pour accueillir nos enfants avec plus d'espace.**
- ✓ **Créer une nouvelle entrée à l'école maternelle donnant sur le Boulevard de la coopérative, plus proche de l'entrée actuelle de l'école primaire.**
- ✓ **Créer un parking de la maternelle et du futur cinéma & théâtre en déplaçant les deux classes les plus proches de la cave coopérative et en procédant à la destruction du bâtiments des "professeurs".**
- ✓ **Reconstruire ces deux classes et une de réserve pour anticiper l'arrivée des nouveaux habitants entre l'école primaire et maternelle.**
- ✓ **Créer des jardins partagés pour les enfants entre les deux écoles et détruire l'ancien bâtiment du centre d'accueil.**
- ✓ **Aménagement du boulevard des anciens combattants pour y inclure des trottoirs et une piste cyclable.**
- ✓ **Aménagement de l'entrée de la primaire en incluant une zone de dépôt minute, un système pour faire demi tour et des places de stationnement vers la roubine.**
- ✓ **Rénover l'ensemble des bâtiments, véritables passoires thermiques pour les isoler convenablement.**
- ✓ **Réhabiliter les locaux pour qu'ils soient aux normes PMR (notamment l'école primaire).**



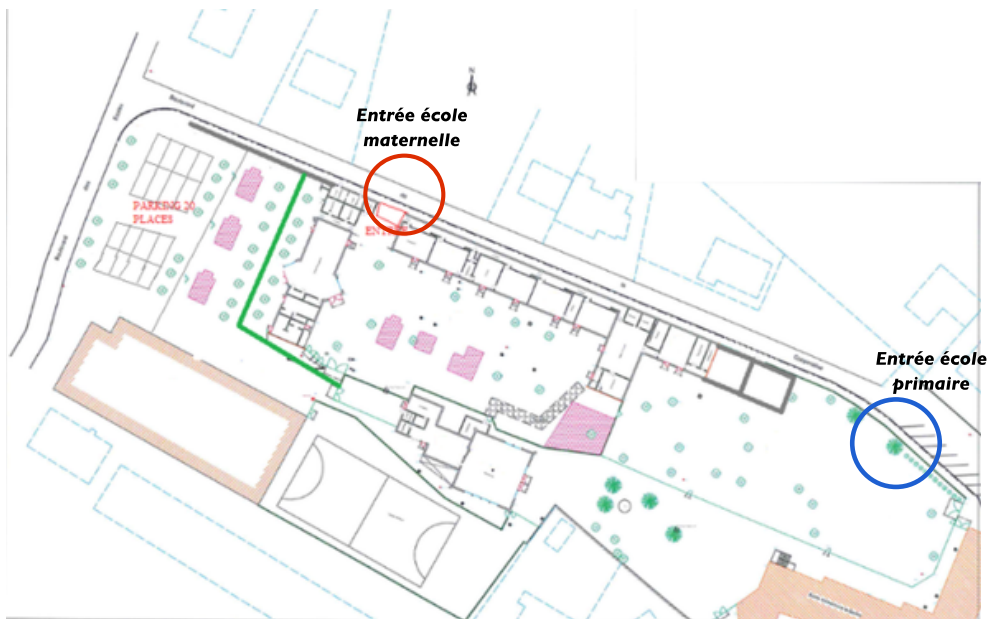
PLAN DU PROJET



Légende :

- 1 Nouvelle entrée de l'école maternelle (trottoir large et sécurisé).
- 2 Nouvelle entrée de l'école primaire : parvis, dépose-minute avec un double sens de circulation.
- 3 Deux nouvelles salles de classes de maternelles.
- 4 Parking de l'école maternelle, ouvert sur les boulevards de la coopérative et des écoles.
- Pistes cyclables.

ZOOM ÉCOLE MATERNELLE



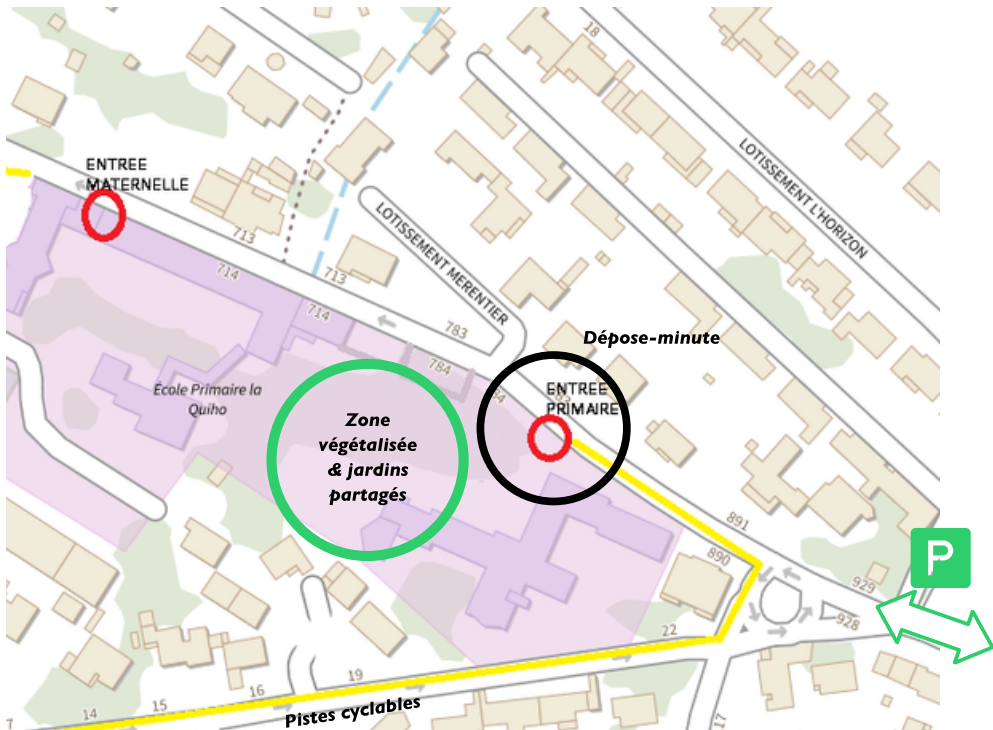
De places de parking proche de la maternelle et du futur cinéma...

De sécurité avec la nouvelle entrée

De praticité & de sécurité en rapprochant les entrées des deux écoles...

Moins de surfaces perméabilisées et de béton...

ZOOM ÉCOLE PRIMAIRE



De places de parking proche de la primaire

D'équipements pour les déplacements en mode doux...

De distance de sécurité entre les piétons et les voitures

Moins de surfaces perméabilisées et de béton...



DE SÉCURITÉ & D'ÉCOLOGIE

Travailler sur les deux entrées du groupe scolaire

- Rapprocher l'entrée des deux écoles pour inciter les déplacements à pieds ou à vélos, ne pas créer une seule entrée qui densifierait la zone d'accueil et d'attente des parents en masse. Nouvelle entrée de l'école maternelle par l'ancien préau sur le trottoir parfaitement sécurisé du boulevard de la coopérative.
- Créer une nouvelle entrée de l'école primaire un peu plus loin à l'est sur le boulevard de la coopérative, en aménageant l'espace de friche de l'ancien centre de loisirs. Prévoir un parvis piéton suffisamment grand, quelques places de parking, une zone de drop off ou dépose minute pour fluidifier la circulation.
- Sécuriser la nouvelle entrée de l'école primaire : le directeur doit pouvoir avoir un œil sur les personnes se présentant au portail (système de visiophone)

Réorganiser la stationnement des voitures et la circulation

- Créer un parking pour l'école maternelle, ouvert et facilement accessible proche de la nouvelle entrée. Les parents ont l'obligation d'amener leurs enfants devant la classe. Ce parking sera à la place des anciens bâtiments des professeurs et des locaux scolaires contigus, qui seront détruits. Dans l'avenir, le parking pourra accueillir hors horaires scolaires des véhicules souhaitant accéder aux nouveaux équipements de loisirs (cinéma & théâtre).
- Faciliter la circulation des voitures en conservant un double sens de circulation au début du boulevard de la coopérative, au niveau de l'entrée de l'école primaire, avec un système de dépose minute, afin de séparer les flux de véhicules et éviter l'embouteillage.



de vélo dans ma ville !

Favoriser l'écologie : c'est préparer l'avenir de notre commune

- Favoriser le déplacement en mode doux par la création de pistes cyclables et d'espaces de cheminements piétons sécurisés dans le quartier des écoles. Alternative au déplacement en voiture.
- Valoriser un cheminement piéton intérieur pour le déplacement des élèves pendant la journée vers les équipements sportifs ou vers les espaces verts et les potagers.
- Végétaliser les espaces nouvellement créés au quartier des écoles. Chaque espace sera délimité par un aménagement végétalisé, comme le parking de l'école maternelle ou le cheminement piéton intérieur entre les deux écoles. Ne pas tout bétonner dans la friche de l'ancien centre de loisirs, éviter de perméabiliser les sols.
- Planter des arbres pour créer de l'ombre, favorable à la diminution de la température estivale, se préserver d'éventuelles canicules. Les arbres favorisent la biodiversité.
- Rénover et améliorer les performances énergétiques des bâtiments scolaires par un programme d'isolation et de développement du photovoltaïque pour qu'ils soient autonomes en énergie. C'est indispensable pour réduire notre consommation et nos factures en produisant notre propre électricité.
- Avoir une empreinte négative sur la bétonisation des sols.

Sécuriser les trottoirs à proximité des écoles pour les poussettes et créer une piste cyclable pour des déplacements plus sûrs

- Créer une piste cyclable le long de l'avenue des anciens combattants jusqu'au parking Cézanne (à la place des stationnements de voitures). Relier tous les aménagements en mode doux prévus : le long des boulevards de la coopérative et des écoles, piste cyclable vers le stade et les équipements sportifs d'un côté et piste cyclable vers le quartier du collège de l'autre côté. Les nouveaux quartiers d'habitations des Bonnauds seraient accessibles à pieds et à vélo avec la zone anciennement urbanisée.
- Construction d'un garage à vélos sécurisé, protégé du soleil et de la pluie dans la zone de la nouvelle entrée de l'école primaire.

La sécurité doit faire l'objet de toutes les attentions

- Inclure dans toutes nos réflexions et nos décisions, l'installation sur le long terme des mesures de sécurité du plan Vigipirate.
- Harmoniser les systèmes d'alertes (intrusion & incendie) des écoles, car actuellement trois systèmes distincts fonctionnent en parallèle (2 en maternelle & 1 à la primaire)...
- Construire deux nouvelles salles de classes à l'école maternelle, pour remplacer celles trop proches de la cave coopérative. Voir plan joint.

Dans l'avenir, le parking pourra accueillir hors horaires scolaires des véhicules souhaitant accéder aux nouveaux équipements de loisirs. A condition d'éviter de transformer ce parking en stationnement résidant permanent du nouveau quartier urbain de la coopérative (prévoir suffisamment de places au sein du projet des nouveaux logements).



DE BIEN-ÊTRE POUR NOS ENFANTS

Protéger les enfants des nuisances des travaux, faciliter le déplacement des enfants et le stationnement des parents

- Créer deux nouvelles salles de classe du côté de l'école maternelle pour éloigner tous les enfants de l'ancienne entrée et les protéger des nuisances et du bruit des travaux.

Réaménager la cantine scolaire

- Créer deux espaces de restauration, un espace pour les petits et un espace pour les grands en prévoyant des espaces suffisamment grands pour l'avenir, tout en préservant une vaste cour pour les récréations.

Mieux manger à l'école

- Créer un véritable restaurant scolaire, des repas préparés sur place. Avec une alimentation locale de préférence bio, approvisionnement en circuit court auprès de nos agriculteurs. Le repas est un moment privilégié d'apprentissage en famille ou à l'école. C'est le moment de sensibiliser les enfants au tri des déchets et au gaspillage. Les menus équilibrés des restaurants scolaires aident les élèves à acquérir de bonnes habitudes alimentaires. La capacité d'apprécier des saveurs différentes s'apprend et se cultive.

Accompagnons les enfants, changeons notre mode de vie

- Sensibiliser les enfants à la nature en incitant à la création d'un potager. Développer leur curiosité en cultivant des légumes et des fruits, apprendre une alimentation variée, saine et équilibrée.
- Collaborer à un nouveau projet "Aller à l'école à pieds". Créer des groupes de déplacements piétons dans différents quartiers de la commune (le pédibus) avec l'appui des parents d'élèves bénévoles. Aujourd'hui, l'utilisation systématique de la voiture pour se rendre à l'école est source de pollution, provoquée par les embouteillages matinaux et source d'insécurité routière. Les initiatives de plusieurs villes en France tendent à interdire la circulation automobile près des écoles.

Des locaux rénovés et des espaces agréables

- Refaire le toit du gymnase, le plafond s'écroule sur les enfants malgré la présence des filets de sécurité. Le provisoire ne peut plus durer.

Préserver un îlot de verdure

- Préserver un îlot de verdure entre les deux écoles. Pour accueillir plus de biodiversité et aménager un véritable espace d'aération destiné aux enfants. En conservant les arbres du terrain de l'ancien centre de loisirs qui procurent de l'ombre pour l'été et la possibilité de mener des projets pédagogiques autour de jardins potagers.

Une école plus proche des parents

- Faire régulièrement des sondages participatifs auprès des parents pour évaluer leurs attentes en matière de repas, seraient-ils prêts à payer un peu plus cher dans la limite du raisonnable pour des repas de meilleure qualité.
- Repenser l'espace périscolaire, un véritable accueil des enfants, avec souplesses des horaires pour les parents.

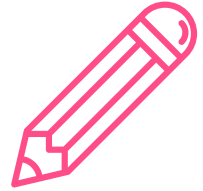
LANCER UNE OPÉRATION DE SENSIBILISATION

Une question se pose pour l'avenir : « Quel est le rôle du chemin de l'école dans le développement de l'enfant ? »

Le chemin qui mène à l'école est un lieu d'apprentissage et d'expériences. En le parcourant régulièrement à pied, l'enfant devient plus autonome. C'est l'occasion de se faire des amis et de pratiquer une activité physique régulière – d'abord à la main des parents, puis en compagnie de camarades. Il est important que l'enfant ait la possibilité d'acquérir dès le plus jeune âge un maximum d'aptitudes face à la circulation, d'abord à pied et plus tard à vélo. Le chemin de l'école est un espace de liberté. Marcher c'est aussi important pour le bien-être psychique. Il a en effet été démontré que l'activité physique occupe un rôle important dans le développement du cerveau et des fonctions mentales. Un exercice physique régulier comme la marche, permet d'améliorer les compétences cognitives comme les fonctions d'apprentissage et la mémoire. Elle permet aussi aux enfants de pouvoir mieux se concentrer à l'école, et de mieux assimiler les enseignements, ce qui souvent accroît les résultats scolaires.

AVENIR DU QUARTIER

DES ÉCOLES



Concernant un projet si important, il serait bien de prévoir des réunions tous ensemble : Conseillers Municipaux, cabinet d'architectes, directeurs des écoles, riverains, association des parents d'élèves et enseignants pour dessiner un projet ambitieux et bien pensé.

L'avenir de notre village passe par un investissement important dans le groupe scolaire. Initialement prévu pour deux cents élèves, il est vieillissant, non adapté aux normes handicapés, véritable passoire énergétique et ne permet donc plus d'envisager avec sérénité l'avenir des enfants de la commune.

Nous pensons que le simple déplacement des entrées en bétonnant des surfaces supplémentaires, n'est pas à la hauteur des enjeux de notre commune. Deux options seraient possibles :

1. Engager des travaux importants pour rénover les bâtiments et repenser les espaces dans le quartier des écoles dans le centre-ville en incitant aux déplacements doux. Il nous semble important d'inclure de nouveaux usages urbains autour du nouvel espace culturel en construction (cinéma et théâtre).

2. Déplacer le groupe scolaire en créant un nouveau quartier des écoles à proximité du collège, plus proche du centre aéré afin d'inclure dans le projet tous les axes.

Nous sommes persuadés qu'il faut éviter de faire des travaux aux écoles trop rapidement, il ne faut pas bâcler le projet à la hâte afin de construire les nouveaux logements de la cave coopérative. Notre conviction et notre intérêt à tous, c'est d'imaginer l'avenir de nos enfants et de préparer les 50 prochaines années.

EPLP !

IMAGINONS LE QUARTIER DES ÉCOLES DU FUTUR



- + D'ÉCOLOGIE
- + DE SÉCURITÉ
- + DE BIEN-ÊTRE

EPLP !